

2017/07/PR

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

31 mars 2017

**Le GIEC approuve les grandes lignes de nouveaux rapports**

GUADALAJARA, Mexique, le 31 mars – Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) s'est mis d'accord sur les grandes lignes de deux nouveaux rapports destinés à aider les gouvernements à comprendre les conséquences des changements climatiques sur les activités humaines et les milieux naturels terrestres et marins, ainsi que les incidences des activités humaines dans ces zones sur l'évolution du climat.

Le GIEC a approuvé les grandes lignes des deux rapports intitulés *Rapport spécial sur l'océan et la cryosphère dans le contexte du changement climatique* et *Changement climatique et terres émergées: rapport spécial du GIEC sur le changement climatique, la désertification, la dégradation des sols, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire et les flux de gaz à effet de serre dans les écosystèmes terrestres*. Les versions définitives de ces deux documents seront publiées en septembre 2019.

Le fait d'avoir approuvé ces grandes lignes, ou tables des matières, qui avaient été définies en décembre et février lors de réunions exploratoires, laisse désormais au GIEC toute latitude pour rechercher les futurs auteurs des deux rapports, par le biais d'un appel à candidatures qui sera lancé début avril.

«Cet exercice met en regard l'excellence scientifique et les besoins des décideurs, dans l'objectif de nous aider à mieux comprendre les conséquences du changement climatique sur les océans et la cryosphère. Le GIEC se réjouit à la perspective de collaborer avec des experts du monde entier sur ce sujet important, qui, de la haute montagne aux régions polaires et côtières, touche des milliards de personnes» a déclaré la vice-présidente du GIEC, Ko Barrett. Cette dernière a présidé le comité directeur scientifique de la réunion exploratoire lors de laquelle ont été adoptées les grandes lignes du *Rapport spécial sur l'océan et la cryosphère dans le contexte du changement climatique*.

Du grec *kryos*, qui signifie froid ou glace, la cryosphère désigne les régions de la planète où l'eau se trouve sous forme solide: nappes glaciaires, lacs et cours d'eau gelés, régions enneigées, glaciers et sol gelé.

«Ce rapport traitera certains des principaux problèmes auxquels les pays doivent faire face pour s'adapter au changement climatique: comment faire en sorte que les terres puissent continuer de faire vivre les populations dans un environnement climatique en pleine évolution, et comment réduire les émissions au-dessus des terres émergées sans pour autant menacer la concrétisation d'autres objectifs de développement» a déclaré le vice-président du GIEC, Youba Sokona, qui a présidé le comité directeur scientifique de la réunion exploratoire lors de laquelle ont été adoptées les grandes lignes du rapport spécial intitulé *Changement climatique et terres émergées*. «La désertification, la dégradation des terres et la sécurité alimentaire feront l'objet d'une analyse approfondie, mais d'autres options seront également évaluées afin de définir des réponses

intégrées ayant des effets positifs sur le développement durable et permettant d'agir de manière efficace face au changement climatique», a-t-il ajouté.

Les grandes lignes de ces rapports, qui pourront faire l'objet de corrections de pure forme, sont publiées sur le site web du GIEC telles qu'elles ont été approuvées par ce dernier à sa quarante-cinquième session, qui s'est tenue à Guadalajara (Mexique) du 28 au 31 mars 2017. L'ordre du jour détaillé et les autres documents de la session peuvent être consultés à l'adresse suivante: [http://ipcc.ch/scripts/session\\_template.php?page=45ipcc.htm](http://ipcc.ch/scripts/session_template.php?page=45ipcc.htm)

Le GIEC tiendra sa quarante-sixième session à Montréal (Canada), du 3 au 9 septembre 2017.

*Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez prendre contact avec le :*

Bureau de presse du GIEC, courriel: [ipcc-media@wmo.int](mailto:ipcc-media@wmo.int)

Werani Zabula: +41 22 730 8120 ou +41 79 704 2459 (à Guadalajara)

Suivez l'actualité relative au GIEC sur  Facebook.  Twitter  LinkedIn et  Instagram.

*Notes à l'intention des rédacteurs*

## **Qu'est-ce que le GIEC?**

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est l'organe international chargé d'évaluer les travaux scientifiques consacrés aux changements climatiques. Créé en 1988 par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), il a été approuvé par l'Assemblée générale des Nations Unies. Il a pour but d'offrir aux décideurs des évaluations régulières concernant les aspects scientifiques du changement climatique, ses conséquences, les risques y afférents, ainsi que les possibilités d'adaptation et d'atténuation.

Le GIEC évalue chaque année des milliers d'articles scientifiques pour informer les décideurs de ce que nous savons et de ce que nous ignorons des risques liés aux changements climatiques. Il détermine les éléments sur lesquels la communauté scientifique s'accorde, ceux à propos desquels les opinions divergent et ceux qui nécessitent de plus amples recherches. Le GIEC ne conduit pas ses propres travaux de recherche.

Ainsi, le GIEC ne défend pas un point de vue particulier mais donne aux décideurs un aperçu de l'état des connaissances scientifiques relatives au changement climatique. Ses rapports peuvent faciliter l'élaboration des politiques sans pour autant préconiser des mesures précises. Le GIEC peut présenter différentes options aux décideurs pour les aider à atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés, mais ne dit pas aux gouvernements ce qu'ils ont à faire.

Pour établir ses rapports, le GIEC mobilise des centaines de scientifiques. Ces scientifiques et autres responsables viennent d'horizons très divers. Seule une douzaine d'employés permanents travaillent au Secrétariat du GIEC.

Les membres du Groupe d'experts sont les 195 gouvernements membres. Ces derniers procèdent par consensus pour approuver les rapports du GIEC et établir ses procédures et son budget lors d'assemblées plénières. La présence du terme «intergouvernemental» dans le nom de l'organisation traduit ce mode de fonctionnement.

Les rapports du GIEC sont établis, à la demande des gouvernements des pays membres, par un certain nombre d'auteurs issus de la communauté scientifique, selon un processus exhaustif et itératif de rédaction et de révision. Des scientifiques et d'autres experts participent à ce processus de révision en fonction du domaine de compétence dont ils se prévalent. Le Groupe

d'experts adopte ces rapports au terme d'un dialogue entre les gouvernements qui les ont demandés et en feront usage et les scientifiques qui les rédigent. Dans le cadre de ce dialogue, ce sont les scientifiques qui ont le dernier mot au sujet des éventuels ajouts ou modifications; le Groupe d'experts peut cependant convenir par consensus de supprimer une partie du texte des rapports.

### **Sixième cycle d'évaluation**

Le GIEC est convenu, à sa 41<sup>ème</sup> session (février 2015), de produire un sixième Rapport d'évaluation (RE6). À sa 42<sup>ème</sup> session (octobre 2015), il a élu le nouveau Bureau chargé de superviser la rédaction de ce rapport ainsi que des rapports spéciaux qui seront publiés au cours du présent cycle d'évaluation. À sa 43<sup>ème</sup> session (avril 2016), il a décidé d'élaborer trois rapports spéciaux et un rapport méthodologique sur la mise à jour des Lignes directrices pour les inventaires nationaux sur les gaz à effet de serre, en plus du sixième Rapport d'évaluation.

Lors de la session organisée à Guadalajara en mars 2017, le GIEC a examiné les grandes lignes des deux rapports intitulés *Rapport spécial sur l'océan et la cryosphère dans le contexte du changement climatique* et *Changement climatique et terres émergées: rapport spécial du GIEC sur le changement climatique, la désertification, la dégradation des sols, la gestion durable des terres, la sécurité alimentaire et les flux de gaz à effet de serre dans les écosystèmes terrestres*. Ces deux rapports spéciaux devraient être établis dans leur version définitive en septembre 2019.

En septembre 2018, le GIEC apportera également la touche finale à la publication intitulée *Réchauffement planétaire de 1,5 °C: rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels et les profils connexes d'évolution des émissions mondiales de gaz à effet de serre, dans le contexte du renforcement de la riposte mondiale au changement climatique, du développement durable et de la lutte contre la pauvreté (SR15)*. La Révision 2019 des *Lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre* sera publiée en mai 2019. Enfin, la version définitive du rapport de synthèse afférent au sixième Rapport d'évaluation paraîtra dans le courant du premier semestre de 2022.

*Pour de plus amples renseignements et des liens vers les rapports du GIEC, consulter le site à l'adresse suivante: [www.ipcc.ch](http://www.ipcc.ch).*